

Mélanie Luce, Présidente de l'UNEF, Médiapart, 23/03/21

« Non l'UNEF n'organise pas des réunions interdites aux blancs. On voit qu'il y a une incompréhension de ce que sont des groupes de paroles. »

« Il faut faire attention à effectivement pas tomber dans le piège qui est tendu par l'extrême droite et la droite qui posent mal les termes du débats. C'est à dire « on fait des réunions interdits aux blancs », c'est faux. »

« Alors en fait ce sont des groupes de parole. Des groupes de parole où on permet aux personnes qui vivent des discriminations, et ça vaut aussi pour les discriminations pour les personnes LGBTI+, ont leur permet en fait de s'exprimer tout simplement. Quand on est une femme, qu'on doit parler un peu des violences qu'on a pu subir etc. c'est plus facile de le faire entre femmes en fait. »

« Quand on est une femme c'est plus facile de parler avec des gens qui vivent la même chose que nous. Et après une fois qu'on a fait le constat sur ce qu'on a vécu, après on discute ensemble, en cadre mixte des moyens et des outils pour sortir des problématiques qui sont rencontrées. C'est à dire qu'aucun des cadres qu'on organise ne sont là pour organiser stratégiquement la lutte contre les discriminations parce qu'on est convaincu que justement il faut se battre d'une manière universelle et qu'il faut atteindre l'objectif universaliste. »

« Ce ne sont pas des réunions interdites aux blancs. C'est à dire que quand il y a une réunion, un groupe de parole qui va s'organiser sur une discrimination tout le monde est au courant et toutes les personnes qui souhaitent venir peuvent venir. Donc quand c'est sur le racisme bah si on est victime de racisme, d'antisémitisme, d'islamophobie on vient. En fait c'est à dire que le groupe de parole est fait pour parler de ces discriminations. Donc effectivement après c'est à chacun de savoir sa place. Si on reprend l'exemple des alcooliques anonymes ça m'étonnerait qu'une personne sobre vienne dans un groupe d'alcooliques anonymes et dise « je veux absolument parler ». Bah c'est un peu pareil. Alors bien sur il n'y a aucune interdiction. L'enjeu c'est comment on libère la parole des personnes qui vivent des discriminations. »